



Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Jugendverbände
Conseil Suisse des Activités de Jeunesse
Federazione Svizzera delle Associazioni Giovanili
Federaziun Svizra da las Unions da Giuventetgna

Session de printemps 2025

Conseil des États

Recommandations du CSAJ

Le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) représentant un demi-million d'enfants et de jeunes au travers de ses 59 organisations de jeunesse s'engage pour les intérêts de ces dernier*ères.

Vous trouverez dans le document suivant les positions du CSAJ quant aux objets concernant la jeunesse que vous allez traiter durant la session.



Recommandations

Date	No	Objet	Page
● 03.03	23.072	Objet du Conseil fédéral : Loi sur Movetia	3
● 04.03	24.3398 23.309	Motion : Sécurité de l'offre de soins en matière de psychiatrie infanto-juvénile Initiative déposée par un canton (SO) : Sécurité de l'offre de soins en matière de psychiatrie infanto-juvénile	4

-
- Adoption de l'objet recommandée
 - Adoption de l'objet sous réserve (spécifications dans la recommandation)
 - Rejet de l'objet recommandé
-

Date	03.03.2025
Objet	23.072 : Loi sur Movetia
	Objet du Conseil fédéral
Contenu de l'objet	L'agence nationale Movetia doit être transformée en établissement autonome de droit public afin de mieux répondre aux exigences du gouvernement d'entreprise. C'est ce qu'a décidé le Conseil fédéral le 15 novembre 2023. Movetia exécute les mesures d'encouragement de la Confédération et des cantons pour les échanges et la mobilité en matière de formation aux échelons national et international. La nouvelle loi sur Movetia devrait entrer en vigueur en début d'année 2025.
Position du CSAJ	La Loi sur Movetia doit créer la base de la transformation de l'agence Movetia vers un établissement de droit public de la Confédération. Le CSAJ soutient cette transformation. Le CSAJ s'engage fortement depuis plusieurs années pour la réassociation de la Suisse au programme Erasmus+, afin de permettre à la jeunesse suisse un accès égal à la mobilité. Les bénéficiaires de l'échange et de la mobilité sont de taille : les expériences d'échange et les compétences acquises dans ce cadre contribuent manifestement à de meilleures chances sur le marché du travail. Des études révèlent qu'au niveau européen, les étudiant*es Erasmus ont 50% de probabilité en moins que les autres de se retrouver sans travail un an après l'obtention de leur diplôme. En outre, les jeunes consolident leurs compétences personnelles et interculturelles, ce qui promeut leur évolution en citoyens*nes responsables. Les séjours à l'étranger et les compétences acquises dans ce contexte génèrent ainsi une valeur ajoutée inestimable pour la Suisse. Sur la base de cette conviction, le CSAJ salue en principe les modifications proposées par le projet, mais déplore l'absence de représentation du domaine des activités de jeunesse extrascolaires dans le projet.

Recommandation Pour ces raisons, le CSAJ recommande l'entrée en matière.

Recommandations

Date	04.03.2025
Objet	<p>24.3398 : Sécurité de l'offre de soins en matière de psychiatrie infantile-juvénile, Motion de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique CN</p> <p>23.309 : Sécurité de l'offre de soins en matière de psychiatrie infantile-juvénile, Initiative déposée par un canton (SO)</p>
Contenu de l'objet	La motion et l'initiative chargent le Conseil fédéral d'entreprendre les démarches utiles afin de garantir, dans toute la Suisse, la fourniture des soins dans le domaine de la psychiatrie infantile-juvénile.
Position du CSAJ	<p>Le CSAJ accorde une importance particulière au domaine de la santé psychique. Les organisations membres du CSAJ, Pro Juventute, CIAO.ch et Zeta Movement s'engagent activement pour la promotion de la santé psychique des enfants et des jeunes ainsi que pour la prévention de la violence et du suicide. La santé psychique est une partie fondamentale de la santé globale et nécessite la même promotion que la santé physique. Une attention particulière doit être accordée à celle des enfants et des jeunes, qui sont particulièrement exposé*es – de part le stade de développement neurobiologique – au risque de développer des troubles psychiques (Parker et al., 2020). Les conséquences d'un stress psychique ou physique pendant l'enfance peuvent entraîner des répercussions à long terme sur la vie à l'âge adulte. Les différents rapports sur la santé mentale (Pro Juventute ou Obsan) ou le stress des enfants et des adolescents*es mettent en lumière l'augmentation des signes de troubles et de détresses psychiques des enfants et des jeunes entraînée par la pandémie de COVID-19. La dernière enquête de l'Obsan démontre que la santé psychique s'est plutôt détériorée depuis la pandémie de Corona. La santé psychique des jeunes, en particulier, est préoccupante. En effet, 36 pourcents des jeunes femmes interrogées font état de graves manifestations de symptômes.</p> <p>Malgré ces constats, seul un petit nombre de jeunes ont accès à une prise en charge adéquate (Weisz et al., 2017) et selon les estimations selon les estimations actuelles et en raison de la prévalence élevée chez les jeunes en Suisse, environ 375 000 personnes souffrant de troubles psychiques n'ont accès à aucune aide. En sachant que les chances de succès d'une intervention préventive chez les jeunes sont particulièrement élevées, il est d'importance cruciale d'assurer un accès adéquat aux soins en psychiatrie pour les enfants et les jeunes.</p>

Recommandation Pour ces raisons, le CSAJ recommande d'accepter la motion et l'initiative.